

1) Place de l'église

Présentation de Mme Ducloux, ingénieure paysagiste au CAUE

Un regard neuf et extérieur sur les points forts et les points faibles de l'aménagement de notre village.

Présentation de 3 scénarios de travail (voir document ci-joint)

Quelques éléments et réflexions qui sont particulièrement ressortis lors des échanges :

- Ne pas envisager la traversée du cimetière comme chemin piétonnier entre la place de la Fagotière et la place de la Croix.
- Favoriser une appropriation par les riverains des pieds de façade pour des plantations au sol.
- Éviter le stationnement devant l'entrée de l'église.
- Matérialiser par marquage au sol des places de stationnement.
- Possibilité d'une ou plusieurs places de stationnement à durée limitée.
- Proposer qu'au maximum une voiture sur deux issues d'un même foyer soit garée sur place de la Fagotière.
- Anticiper un marquage au sol place de la Fagotière.
- Parmi les différents projets, retenir la possibilité de conserver 8 places de parking.

2) Le clos (croquis ci-joint des différentes zones)

La plus grande partie en espace naturelle enherbé.

Un espace protégé pour des jeux d'enfants (Séparer le parking éventuel de la zone jeux).

Possibilité d'un espace pétanque ?

Fermeture aux véhicules de l'accès par la rue du Sabotier sauf transport exceptionnel.

Un emplacement pour personne à mobilité réduite (PMR).

3) Place de la Fagotière (croquis ci-joint des différentes zones)

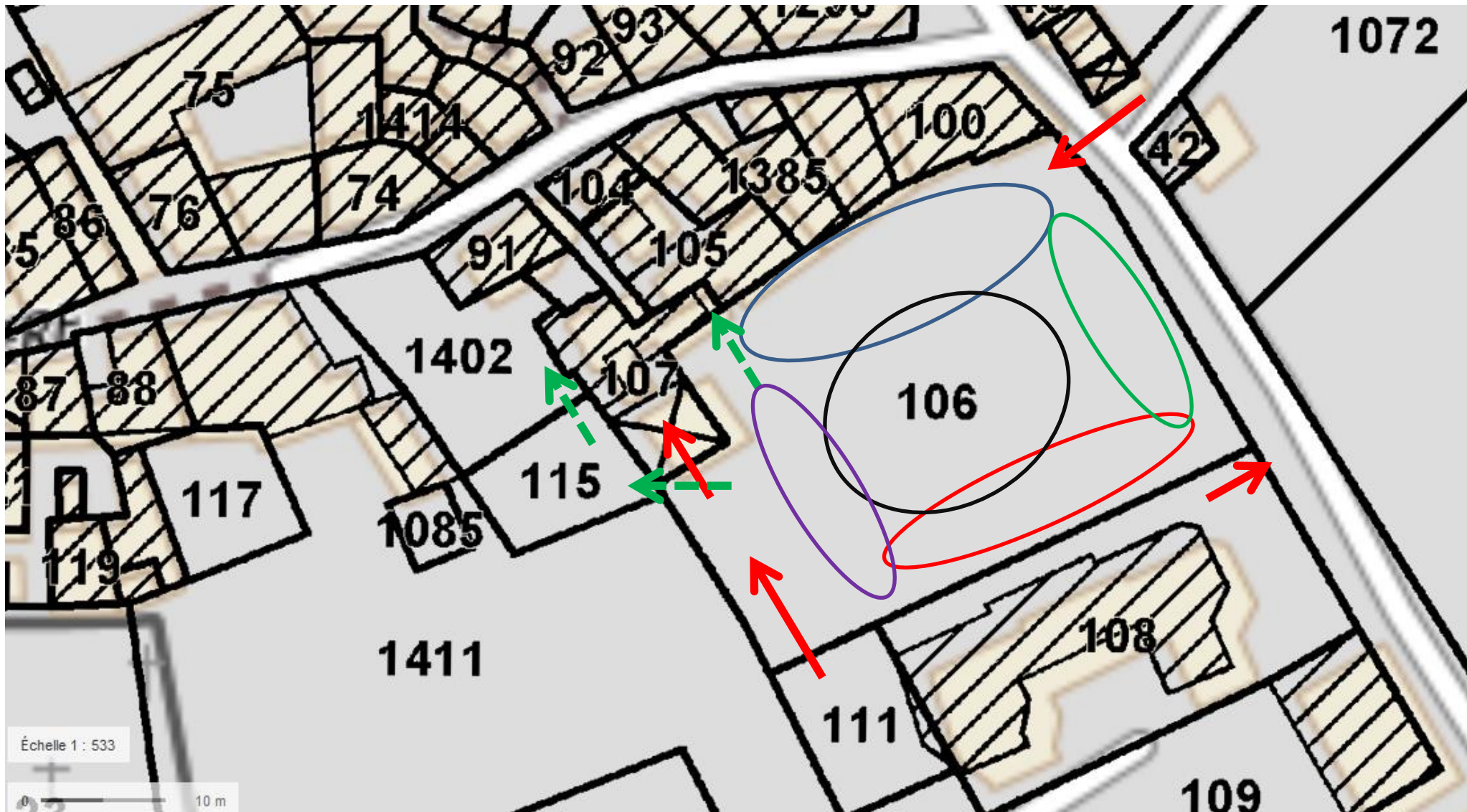
Nécessité de conserver les accès véhicules de part et d'autre.

Place à vocation essentielle de parking.

Organisation optimale du parking avec délimitation des places sans imperméabilisation supplémentaire du sol.

Quid zone pétanque (Clos et / ou Fagotière) ?

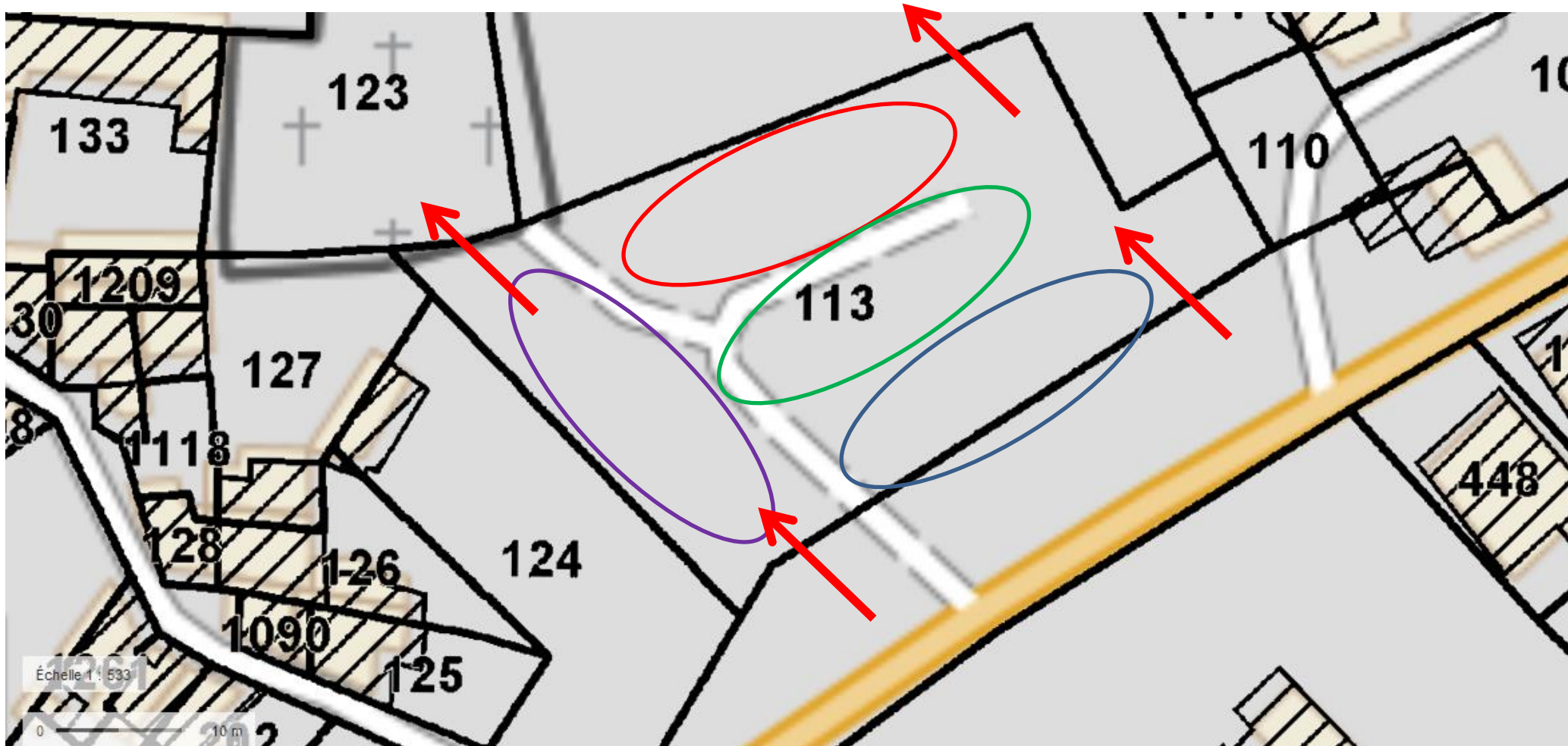
Limiter le stationnement des camping-cars




LE CLOS

Accès actuel véhicules : 

Accès actuel piétons : 



La Fagotière

Accès actuel véhicules : 

Accès actuel piétons : 